

La capitale, ville morte au 2^e jour de l'Aïd El Fitr

Les commerçants transgressent toutes les lois

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3619 - Dimanche 19 juillet 2015 - Prix : 10

La mer lance son appel
aux Algériens

Fin du ramadhan, début des vacances

Page 2

Le ministre de l'Habitat l'a annoncé

Moins de paperasse pour obtenir un logement social...

Page 4

Un seul véritable décideur, le peuple

Par Mohamed Habili

Dès lors que se joue l'avenir d'un pays, ce sont les peuples qui en dernier recours décident, à la limite quel que soit le régime politique du moment et le contexte historique. Cela n'implique pas que l'initiative vienne toujours de la société. Mais d'où que cette dernière provienne, c'est en définitive la collectivité qui dispose. Un bon politique c'est quelqu'un qui sent sa société, qui la devine, qui pressent ce que sera sa réaction dans tel moment charnière, mais qui cependant ne perd pas de vue que le sentiment, comme les apparences, est souvent trompeur. Il doit être à la fois un intuitif et un cartésien. Un cartésien en ce sens qu'il n'arrête pas d'appliquer par rapport à ses propres opinions, à ses dépens en quelque sorte, le doute méthodique, la remise en cause incessante de sa perception des choses. Il n'est pas vrai qu'une opinion nationale ne s'exprime que lors d'élections, et dans la mesure où celles-ci ne sont pas particulièrement entachées d'irrégularités. Une opinion est quelque chose d'aussi vivant et, donc évolutif, que la société elle-même - le corps dont elle constitue d'une certaine façon la tête, ou le cœur, c'est-à-dire le point de vue, le sentiment majoritaire.

Suite en page 3

Le gouvernement prend le risque malgré la chute des prix du pétrole

Le nouveau Smig entre officiellement en vigueur



Ph. > D. R.

Quelques éléments sur une rentrée sociale apaisée commencent à se dessiner avec la confirmation de l'entrée en vigueur du nouveau salaire national minimum garanti (SNMG), avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2015 malgré la chute des prix du pétrole qui affecte directement les réserves de change.

Page 3

Ooredoo vous souhaite Aïd Mubarak

ooredoo



ooredoo.dz

La capitale, ville morte au 2^e jour de l'Aïd El Fitr

Les commerçants transgressent toutes les lois

■ Pourtant, à la veille de cette fête religieuse, le département de Amara Benyounès a établi toute une liste de commerçants devant assurer la permanence durant l'Aïd. Les menaces de sanctions brandies par le département du Commerce ne semblent point persuader les commerçants concernés pour assurer la permanence, durant l'Aïd.

Par Meriem Benchaouia

Chaque fête de l'Aïd, le même scénario se répète. La capitale, à l'instar de toutes les grandes villes d'Algérie, était une ville morte durant la fête de l'Aïd el Fitr. Commerces fermés et absence de transport. La recette concoctée par le ministère du Commerce, depuis 2003, ne donne toujours pas le résultat escompté. Pourtant, à la veille de cette fête religieuse, le département de Amara Benyounès a établi toute une liste de commerçants devant assurer la permanence durant l'Aïd.

Les menaces de sanctions brandies par le département du Commerce ne semblent point persuader les commerçants concernés pour assurer la permanence, durant l'Aïd. En effet, lors de la célébration de grandes fêtes religieuses, une majorité des commerçants, foulant aux pieds la notion de service public, décide de cesser leurs activités, plongeant carrément les citoyens dans le plus profond désarroi.

Distributeurs, marchands de légumes, transport privé, etc., tout cesse de fonctionner à chaque occasion célébrée. Rues quasiment désertes, de rares



PH/Zalouk

automobilistes sur les routes et l'activité commerciale réduite au strict minimum : les habitants de la capitale ont vécu le deuxième jour de l'Aïd dans une ambiance de «vendredi», jour de fin de semaine, a-t-on constaté. Les assurances du ministère du Commerce et de l'UGCAA ont été vaines, vu que les commerçants n'ont pas assuré la permanence durant l'Aïd El Fitr. Cette anarchie est devenue au fil des temps une règle de conduite pour les Algériens qui, pour la

plupart, ont prolongé leurs congés. Les Algériens se sont, sans aucun doute, habitués à ce genre de morosité. En effet, les commerçants ont failli dans leur mission d'assurer le service minimum et cela malgré une mesure qui a été élaborée depuis des années par le ministre du Commerce et approuvée par les walis. «On dirait que nous sommes un vendredi. Il y a un service minimum comme durant tous les vendredis. L'essentiel est que cette situation ne se prolonge pas durant toute la semaine»,

indique un habitant rencontré hier. En ville, ce qui préoccupe le plus les habitants lors des jours fériés, c'est l'ouverture des commerces et la disponibilité des moyens de transport. A la Grande-Poste et ses environs, l'activité commerciale est réduite au strict minimum : un boulanger-pâtisseries, un cafetier, mais un tas de supérettes et de kiosques étaient ouverts dans les principaux boulevards. Pour le pain, les habitants et les passants

avaient tout le loisir de s'adresser au boulanger de l'avenue Pasteur.

Pour rappel, un total de 27 114 commerçants ont été réquisitionnés, par le ministère du Commerce, pour assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation durant les deux jours de l'Aïd El Fitr. Il s'agit de 4 506 boulangers, de 15 791 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, de 6 417 opérateurs dans des activités diverses et de 400 unités de production dont 133 laiteries, 235 minoteries et 32 unités d'eau minérale. En plus, 2 010 agents de contrôle ont été mobilisés pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences, devenues obligatoire depuis deux ans. «Nous allons sanctionner sévèrement les contrevenants qui n'auront pas de justificatifs sérieux pour la non ouverture de leur commerce», avait averti le ministre du Commerce, Amara Benyounès, quelques jours auparavant. La loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 200 000 DA contre les contrevenants.

M. B.

Selon le ministère Les commerçants ont «quasiment» respecté les permanences

LA QUASI totalité des commerçants réquisitionnés pour assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation durant les deux jours de l'Aïd El Fitr ont respecté le programme de permanence, a indiqué samedi à l'APS le ministère du Commerce. Plus précisément, 99,61% des 27 114 commerçants mobilisés ont respecté la permanence durant les deux jours de l'Aïd, selon la même source. Il s'agit de 4 506 boulangers, de 15 791 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, de 6 417 opérateurs dans des activités diverses. En outre, 400 unités de production dont 133 laiteries, 235 minoteries et 32 unités d'eau minérale ont également été concernées par ce programme de permanence. En plus, 2 010 agents de contrôle ont été mobilisés pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences, devenues obligatoire depuis 2013. La loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 200 000 DA contre les contrevenants. R. N.

La mer lance son appel aux Algériens

Fin du ramadhan, début des vacances

Les Algériens affluent après chaque fin de mois sacré vers les agences de voyages pour organiser leurs séjours en compagnie d'amis ou en famille afin de profiter du soleil au bord de la mer. Les villes côtières ou l'étranger s'inscrivent à chaque saison estivale sur la liste des choix du touriste algérien en quête de détente. Depuis quelques années la haute saison estivale coïncide avec la fin du mois sacré, ce qui semble donner un autre goût au voyage après un mois de jeûne caniculaire. Le mois sacré est terminé pour cette année et avec lui les prières nocturnes (les tarawih) et les longues heures de jeûne. La fin du mois sacré et la célébration de l'Aïd el Fitr annoncent le début de la haute saison estivale. Avec les hautes températures de l'été qui continuent sur la même lancée et le retour prochain d'autres journées caniculaires semblent profiter pleinement aux agences de voyages pour organiser des séjours touristiques. Bon nombre d'Algériens, après la fête religieuse, ont déjà préparé leurs valises pour partir en vacances dans le but de retrouver la fraîcheur au bord de la mer après un ramadan caniculaire. Face à un choix difficile, y a à nommer des choix ancrés dans la mentalité de l'Algérien, à l'instar des villes d'Oran, Annaba... Ce tourisme local semble gagner du terrain et connaît une affluente de plus en plus importante. Les appartements, les hôtels ou les villages touristiques à louer se remplissent à chaque fois de touristes. Ces services et selon le ministre du Tourisme Amar Ghoul qui avait classé le tourisme familial en tête des priorités à l'occasion de la manifestation nationale «portes ouvertes sur



le tourisme» pour augmenter les capacités d'accueil des établissements hôteliers. Pour combler ce déficit afin de réussir la saison estivale, l'entreprise Touring Voyages Algérie (TVA) construira prochainement deux villages touristiques dans les wilayas d'Aïn Témouchent et de Boumerdès pour combler le déficit enregistré notamment en matière d'hébergement, a indiqué Tahar Sehri le président directeur général de cette entreprise. Les deux villages seront équipés de toutes les commodités nécessaires aux normes internationales à l'exemple de bungalows, espaces de sports et de loisirs, centre d'achats... pour permettre aux résidents de passer un séjour confortable. Concernant les Algériens habitués aux vacances à l'étranger, la Tunisie reste le premier choix sur la liste des destinations touristiques avec

un nombre avoisinant un million de visiteurs qui se sont rendu au pays voisin l'année dernière. Il est à rappeler les deux attentats qui ont secoué le tourisme tunisien, les deux tueries, la première perpétrée dans le musée du Bardo à Tunis et le deuxième acte terroriste survenu sur une plage de Sousse faisant un lourd bilan de 39 morts principalement des touristes étrangers. Cette situation d'insécurité a déstabilisé les réservations et l'économie tunisienne. Une pluie de commentaires sur la toile en particulier sur le réseau social Facebook, qui ont indiqué l'engagement par solidarité des Algériens d'envahir les plages tunisiennes. Le Maroc de son côté enregistre chaque année une augmentation du nombre de touristes algériens, un chiffre qui avoisine les cent mille qui se sont rendu au pays voisin de l'Ouest. Mohamed Mabhkhou

— Le gouvernement prend le risque malgré la chute des prix du pétrole —

Le nouveau Smig entre officiellement en vigueur

■ Quelques éléments sur une rentrée sociale apaisée commencent à se dessiner avec la confirmation de l'entrée en vigueur du nouveau salaire national minimum garanti (SNMG), avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2015 malgré la chute des prix du pétrole qui affecte directement les réserves de change.

Par Nacera Chennafi

Un nouveau décret exécutif relatif à l'application du nouveau SNMG a été publié ce jeudi 16 juillet au *Journal officiel* n°37. Ce qui signifie la suppression de l'article 87 bis du Code du travail, un article qui a longtemps pénalisé les travailleurs, car il rendait chaque augmentation de salaire insignifiante. Avec cette suppression de l'article 87 bis, les salariés payés au SNMG auront droit à des augmentations de salaires.

Le décret complète celui de février 2015 par un article «2 bis» précisent les nouveaux éléments de SNMG. Il s'agit «du salaire de base, des indemnités et primes de toute nature à l'exclusion de celles se rapportant aux remboursements de frais engagés par le travailleur, à l'expérience professionnelle ou toute indemnité rémunérant l'ancienneté».

La même source explique aussi que le SNMG prend également en compte l'organisation du travail concernant le travail posté, le service permanent et les heures supplémentaires, les conditions d'isolement, le rendement, l'intéressement ou la participation aux résultats ayant un caractère individuel ou collectif.

Il est à savoir aussi que la révision prévue de l'article 87 de cette loi, telle qu'escomptée par les travailleurs, devrait limiter le SNMG au seul salaire de base, ce qui induira systématiquement une augmentation des salaires de base des travailleurs touchant moins de 18 000 DA actuellement. Lors de sa visite d'inspection qu'il a effectuée le 4 juillet en cours à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé que «l'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain malgré la chute des prix du pétrole».

Il avait souligné que des mesures ont été prises pour assurer une rentrée sociale dans des «conditions les plus ordinaires». A



ce propos, il avait précisé que l'application de cet article bénéficiera notamment aux bas salaires, ajoutant que l'Etat «continuera d'apporter son aide à l'investissement». Le Premier ministre a fait observer aussi que le rôle du gouvernement consiste à assurer et veiller à la stabilité du pays en luttant contre tous les fléaux sociaux et le terrorisme. Il avait indiqué aussi que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux réalisés durant les dernières années et ce, malgré la chute des prix du pétrole.

Selon Sellal «l'exécutif ne prônera pas une politique d'austérité mais plutôt une politique de rationalisation des dépenses».

L'application à partir de 1^{er} janvier prochain à effet rétroactif intervient dans un contexte économique difficile puisque l'Algérie est affectée directement par la

poursuite de la chute des prix de pétrole avec la perte de 50% des réserves de changes qui découlent de l'exportation des hydrocarbures.

L'Exécutif a pour de longues années refusé de supprimer l'article 87bis, car sa suppression signifie de nouvelles dépenses importantes sur le dos de l'Etat. Pour rappel, le gouvernement avait déjà évalué l'impact en 2006 à 500 milliards de dinars pour la Fonction publique et 44 milliards de dinars pour les entreprises publiques soit au cours de l'époque 7/8 milliards de dollars annuellement.

Selon l'économiste Abderrahmane Mebtoul, les incidences d'une abrogation possible de l'article 87 bis «sur la base des indications les plus récentes concernant la masse salariale à fin 2012 dans une fourchette de 9 à

11 milliards de dollars en rythme annuel». Selon ce professeur qui a dirigé un audit sur l'emploi et les salaires entre 2007/2008 pour le compte du gouvernement, «le gouvernement compte appliquer cette mesure dans une première phase à 3 millions de salariés, dont le Smig est de 18 000 DA, dont 1 million d'entre eux relèvent du secteur privé. L'incidence varierait alors pour ces catégories basses entre 2,5 à 3 milliards de dollars annuellement. Mais ces augmentations pour les basses catégories nivelle par le bas les salaires. Ainsi une femme de ménage qui percevra 20 000 DA se rapprochera du technicien qui perçoit 25000/30 000 DA par mois net». Enfin des économistes mettent en garde contre le risque de l'inflation.

N. C.

Selon des sources non confirmées

Une dizaine de militaires tués à Aïn Defla

Un bilan dramatique a été déploré hier parmi les militaires dans la wilaya d'Aïn Defla. Un attentat terroriste a en effet frappé au deuxième jour de l'Aïd à Aïn Lechiakh, localité située à 50 km au sud-est de la ville de Aïn Defla faisant une dizaine de morts parmi les soldats de l'Armée populaire nationale. Selon les premières informations rapportées par quelques sites électroniques, le bilan des victimes est de 11 à 13 soldats mais non encore définitif. L'attentat terroriste est survenu, selon les sources locales et sécuritaires au niveau de Djebel Ouled Antar, une zone montagneuse entre les wilayas de

Médéa et Aïn Defla. Il s'agit en fait du premier attentat qui survient seulement quelques jours après la diffusion d'un message vidéo de l'organisation terroriste Daech. Reste à savoir s'il y a un lien entre cette menace et l'attentat qui s'est produit hier à Aïn Defla puisque depuis plusieurs mois des mouvements de groupes terroristes étaient signalés dans la région proche de Tissemsilt et de Médéa. La menace de Daech a été par ailleurs prise au sérieux et un appel à la vigilance a été lancé par l'ANP. Président mercredi une réunion à Bliida, 1^{er} Régiment militaire de Bliida, le chef d'état-major de l'Armée

nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah a appelé à une «vigilance permanente» que requièrent «l'instauration de la sécurité dans le pays et la lutte contre les résidus du terrorisme». «L'instauration de la sécurité dans notre pays et la lutte tenace et avec force contre les résidus du terrorisme, qui tentent vainement de menacer et de perturber la sérénité du peuple algérien, requièrent nécessairement une vigilance permanente et un continu état prêt à faire face à toute urgence et en toute circonstance», a déclaré le chef d'état-major.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

Un seul véritable décideur, le peuple

Suite de la page une

En ce sens, on peut dire qu'il y a autant de consultations qu'il y a de questions en débat, la société n'étant pas un corps amorphe. Sauf que, évidemment, cette opinion majoritaire n'est pas toujours évidente pour un individu isolé. Dans ce qu'on appelle les grandes démocraties, le régime de l'opinion s'est déjà substitué à celui des partis, qui depuis longtemps ne sont plus que des appareils, des machines électorales, de simples utilités. Un faiseur d'opinion, ça n'existe pas. Dans les petites démocraties, s'il est permis de s'exprimer ainsi, on a beau prétendre le contraire, c'est pareil, du moins dans les grandes lignes. Il existe une opinion algérienne comme il existe une opinion française, allemande ou grecque. Alexis Tsipras est un homme de gauche, et Angela Merkel une femme de droite. Il n'empêche, l'un et l'autre ont agi récemment, et continuent d'ailleurs de le faire, comme des représentants non pas de leur courant de pensée mais de leurs opinions nationales, c'est-à-dire du courant majoritaire dans leur société, de ce que les anglophones appellent le mainstream. Croire qu'en Algérie il n'y a pas d'opinion, c'est faire montre soit d'une grande incompétence politique, soit d'un grand mépris vis-à-vis de ses concitoyens. Ce sont les peuples qui toujours se gouvernent eux-mêmes, mais par l'intermédiaire de leurs gouvernants. Il viendra peut-être un jour où ils se passeront de ceux-ci. Ce sera la démocratie directe. Mais alors on aura changé d'époque historique et même de civilisation. Qu'est-ce qu'un démocrate ? Quelqu'un qui, porté par la conviction que ce sont les peuples qui sont les sujets, les véritables acteurs de l'histoire, milite pour que tout le pouvoir retourne au peuple dont il fait partie. Qu'est-ce qu'un antidémocrate ? Quelqu'un qui entend l'en déposséder au contraire, et donc le soumettre durablement, seul moyen pour lui imposer un projet de société totalitaire, d'un autre temps. Tous ceux en Algérie, où qu'ils soient, dans le pouvoir ou dans l'opposition, qui pensent que l'Algérie tient par la seule rente pétrolière, en aucun cas par le fait qu'elle est une société politique, une nation par conséquent, à ce titre consciente d'elle-même, sont fondamentalement, philosophiquement, des antidémocrates. Un Etat rentier, c'est un non-sens, ça n'existe pas. L'Etat algérien serait une sorte de mirage s'il suffisait d'une mauvaise conjonction pétrolière pour mettre sa cohésion en péril.

M. H.

Le ministre de l'Habitat l'a annoncé

Moins de paperasse pour obtenir un logement social...

■ D'ici à deux semaines, un texte réglementaire visant à alléger les procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat sera publié, et quelque 53 000 décisions de réaffectation seront remises d'ici décembre 2015 aux souscripteurs dans les programmes AADL, notamment ceux de 2001 et 2002, et des logements promotionnels publics, a annoncé à Alger, Tebboune.

Par Thinhinene Khouchi

Le ministre de l'Habitat, Tebboune, a indiqué lors d'une visite d'inspection à des projets de logements à Alger que «l'opération relative à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat a commencé en 2004. Sur près de 600 000 logements mis en vente, 120 000 uniquement ont été cédés à ce jour. Un décret exécutif sera promulgué pour remédier au blocage». L'annonce de l'élaboration par les ministères de l'Habitat et des Finances de ce texte réglementaire a été faite par Tebboune à l'Assemblée populaire nationale en octobre 2014. «Le décret, approuvé le mercredi en Conseil de gouvernement, est actuellement sur le bureau du Premier ministre pour signature. Il sera publié au Journal officiel d'ici à deux semaines», a-t-il précisé. «Après l'entrée en vigueur de ce décret, le citoyen qui souhaite acquérir son logement peut s'adresser directement à l'Office de promotion et de gestion immobilière. L'OPGI fera entre autres une évaluation de principe du logement avant de transmettre le dossier aux services des Domaines pour une évaluation définitive», a expliqué le ministre. Tebboune a appelé les citoyens désirant acheter leurs logements à «saisir cette occasion». «L'opération de cession a été renouvelée à deux reprises et elle s'achèvera en décembre 2015. Je ne pense pas qu'il va y avoir une autre loi pour la prolonger davantage», a-t-il dit. Le ministère de l'Habitat avait lancé en 2013 l'opération de vente des logements des OPGI, mis en exploitation avant 2004, au profit



de leurs locataires, avec l'application d'avantages liés au prix et aux délais de paiement. Le nombre de logements concernés par cette opération s'élève à près de 571 000, cédés par l'Etat au profit de leurs locataires à des prix très bas. Concernant les logements LPP/AADL, le ministre a indiqué que quelque 53 000 décisions de réaffectation seront remises d'ici à décembre 2015 aux souscripteurs dans les programmes AADL, notamment ceux de 2001 et 2002, et des logements promotionnels publics. «D'ici à la fin de l'année, nous remettrons au moins 40 000 à 45 000 décisions de réaffecta-

tion aux souscripteurs AADL. Nous pouvons également donner au minimum entre 7 000 et 8 000 décisions de réaffectation à ceux du LPP», a promis Tebboune lors d'une visite d'inspection de chantiers de réalisation de logements à Alger. Pour l'AADL, ce document qui fixe les souscripteurs sur leurs sites d'affectation, le numéro de l'immeuble et de l'appartement, sera remis en priorité aux citoyens inscrits dans l'ancien programme, qui date de 2001-2002. «La remise des clés se fera au fur et à mesure de la réception des sites en construction (AADL/LPP), à partir de janvier

2016», a précisé Tebboune. Interrogé sur le paiement de la deuxième tranche dans le programme AADL 2 (2013), le ministre a avancé que les souscripteurs pouvaient être convoqués à la faire à partir de septembre prochain. Tebboune a annoncé que des commissions travaillent sur les critères à adopter dans le classement de ces souscripteurs. «Actuellement, il y a deux commissions qui travaillent pour arrêter un classement et savoir qui est le premier, qui est le deuxième et qui est le troisième. Il faut trouver des critères qui soient acceptés par tout le monde dans la transparence»,

a-t-il dit. «Il y a une série de critères à prendre en considération, comme ceux de l'actualisation des dossiers, du paiement, etc.. L'essentiel est de ne léser et de ne privilégier aucun souscripteur aux dépens d'un autre», a précisé Tebboune. Une fois les critères établis et le classement effectué, le ministère de l'Habitat compte inviter par Internet les souscripteurs de l'AADL 2 à remplir une fiche de vœu où ils pourront mentionner les sites où ils veulent résider, en les classant suivant leurs propres priorités. L'affectation définitive prendra en considération les priorités des souscripteurs mais surtout leur classement dans la liste, a mentionné le ministre qui s'attend à ce que les sites les plus proches des centres urbains soient réservés aux souscripteurs classés parmi les premiers de cette liste. Lors de sa visite, Tebboune, accompagné du wali Abdelkader Zoukh a posé la première pierre pour la réalisation de 440 logements promotionnels publics (LPP) à Ain Bénian et 5 000 logements AADL à Réghaïa. Les travaux des 440 unités LPP de Ain Bénian ont réellement démarré en janvier dernier pour des délais de réalisation de 29 mois. Le chantier enregistre actuellement un taux de réalisation de 12%, selon la fiche technique. Confié à l'entreprise turque Kuzu pour un montant de 15,5 milliards de dinars pour un délai de réalisation de 28 mois d'après la fiche technique, le projet des 5 000 logements AADL de Réghaïa a été lancé en février dernier et plusieurs bâtiments sont déjà au 3^e étage, a-t-on constaté.

T. K./APS

Portant les noms de martyrs de la lutte de libération nationale

De nombreuses stèles commémoratives à l'abandon

Des stèles commémoratives portant les noms de martyrs de la guerre de libération nationale, réalisées au lendemain de l'indépendance dans la wilaya de Bouira, se trouvent dans un état lamentable nécessitant une restauration pour préserver la Mémoire nationale, a-t-on constaté. Dans les localités montagnaises d'Aguouillal, Taghzout, ainsi qu'Agwni Netslatha et Thaddarth Oumalou, au nord de la commune d'El-Adjiba, des stèles commémoratives avaient été construites en 1968 et 1970 à la mémoire des martyrs tombés au champ d'honneur ainsi qu'autres moudjahidine de l'Armée

de libération nationale (ALN) ayant participé à des batailles héroïques contre les forces colonialistes. Actuellement, ces monuments commémoratifs et historiques, abandonnés depuis les années 1990, se trouvent dans un état critique et nécessitent une opération de réhabilitation. Certaines stèles sont complètement détruites sous l'effet des conditions climatiques dures et le mauvais comportement de l'homme. Contacté par l'APS, le directeur local des moudjahidine, Boumaraf Lakhdar, a expliqué que ces stèles avaient été abandonnées depuis plusieurs années «en raison de la situation d'insécurité qu'a traversée le pays

durant la décennie noire». Quant à la restauration de ces monuments historiques, il a précisé que cette tâche faisait partie des prérogatives de la commune d'El-Adjiba et non de la direction des moudjahidine. «C'est à la commune de prendre en charge la restauration des stèles situées dans des localités montagnaises et qui ont subi de sérieuses dégradations dues notamment au climat ainsi qu'au manque de civisme de la part des riverains», a estimé Boumaraf. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Adjiba, Hamiche Baânoune, a expliqué que ce programme est en cours d'exécution et concerne

la restauration et la rénovation de trois stèles commémoratives, à savoir celles de Taghzout à Aguouillal, d'Agarsif, d'Ighil N'zaghouane et Semmache. «Les travaux sont toujours en cours et les entreprises sont sur les sites concernés par cette opération», a ajouté Baânoune, précisant que les travaux de restauration de la stèle de Taghzout tirent à leur fin et sera réceptionnée dans «quelques semaines». Cette stèle, érigée dans les années 1970, commémore la bataille ayant eu lieu en août 1959 dans cette zone montagnaise, où un groupe de l'Armée de libération nationale (ALN), dirigé par le capitaine Boutcherraine

Mohamed, avait infligé de sérieuses pertes aux forces coloniales qui ont perdu alors 59 soldats. Boumaraf a fait savoir à ce propos qu'une enveloppe financière globale de quelque 50 millions de dinars avait été dégagée pour réhabiliter 18 sites commémoratifs et une dizaine de cimetières de chouchada alors qu'une autre opération similaire sera lancée bientôt pour équiper notamment le centre de torture de Tilouat à Ahl Laksar, et réhabiliter les anciennes prisons de M'chedallah et de Sour El-Ghouziane et ce pour un montant de 30 millions de dinars.

Anis M. / APS

Durant les cinq premiers mois

Hausse des échanges commerciaux entre l'Egypte et l'Algérie

■ Les échanges commerciaux entre l'Egypte et l'Algérie ont connu, durant la période allant de janvier à mai 2015, une hausse de 51,4 millions de dollars, soit 12%, pour atteindre 477 millions de dollars contre près de 425,6 millions de dollars par rapport à la même période de 2014, a indiqué le ministre égyptien délégué au Commerce, Mohamed Chérif Fethi.

Ph/E. zalouk.



Par Salem K.

Dans une déclaration rapportée par l'Agence de presse égyptienne MENA, M. Mohamed Chérif a indiqué que les exportations algériennes vers l'Egypte ont augmenté de 22,63% durant la période allant de janvier à mai 2015, soit une valeur de 48,6 millions de dollars, pour atteindre un total de près de 263,2 millions de dollars contre 214,6 millions de dollars durant la même période de 2014. Les exportations algériennes vers l'Egypte devraient augmenter au courant de l'année après la réception par l'Egypte de six cargaisons de GNL algérien conformément à l'accord signé entre les compa-

gnies pétrolières des deux pays, a-t-il ajouté, indiquant que la troisième cargaison a été réceptionnée en juillet courant. Le gaz butane, le gaz propane et le GNL constituent les principales importations égyptiennes de l'Algérie. Il a outre précisé que les exportations égyptiennes vers l'Algérie ont enregistré «un niveau record», passant de près de 2,8 millions de dollars à 213,8 dollars durant la même période de 2015, contre 211 millions de dollars en 2014. Parmi les principales exportations de l'Egypte vers l'Algérie les câbles en cuivre d'une valeur de 36,3 millions de dollars. Selon les données précédentes, M. Mohamed Chérif a indiqué que la balance commerciale entre l'Egypte et l'Algérie a fait ressortir un déficit de près de

49,3 millions de dollars au profit de l'Algérie durant la période allant de janvier à mai 2015 contre un déficit de 35,8 millions de dollars durant la même période de l'année 2014. Le ministre délégué égyptien a imputé cette situation à la hausse des importations égyptiennes en GNL algérien. Par ailleurs, le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Chérif Ismaïl, a annoncé vendredi que 6 milliards de dollars d'investissements ont été injectés pour la réalisation de plusieurs projets dans les domaines du raffinage et de l'industrialisation en vue d'assurer les approvisionnements en énergie et les besoins du marché local en produits pétroliers qui connaissent une constante évolution. Dans un

communiqué publié vendredi, Chérif Ismaïl a indiqué que plusieurs projets vitaux sont en cours de réalisation concernant les produits pétroliers et dérivés, notamment dans le Delta, le nord de la Haute Egypte et la région de Suez. L'objectif est de couvrir les besoins du marché local en gaz, essence et gas-oil, a-t-il ajouté. Selon des données publiées par le ministère du Pétrole, les importations mensuelles de l'Egypte sont estimées à 1,3 milliard de dollars de produits pétroliers destinés à la couverture des besoins du marché local composés de près de 450 000 tonnes de gas-oil, 300 000 tonnes de gaz et près de 500 000 tonnes d'essence.

S. K./APS

Par l'enrichissement de l'arsenal juridique

Algérie et Corée du Sud renforcent leur coopération économique

L'Algérie et la Corée du Sud veulent enrichir leur arsenal juridique dans le but de renforcer leur coopération économique, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. «Nous sommes arrivés à la conclusion que cet arsenal juridique (régissant les relations économiques bilatérales) doit être enrichi ou actualisé pour certains cas», a expliqué M. Lamamra lors d'un point presse animé conjointement avec son homologue sud-coréen, Yun Byung-Se. Le ministre a, dans ce sens, souligné la nécessité de créer un conseil d'affaire algéro-sud-coréen qui regrouperait les hommes d'affaires des deux pays et contribuerait au renforcement de leurs relations économiques. Depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques, il y a 27 ans, les deux pays ont conclu 55 accords de coopération dans le domaine économique

et créé une grande commission mixte, qui s'est réunie à Alger et à Séoul, et une «Task Force» pour encourager la coopération économique. «Il nous manque, à titre d'exemple, un conseil d'affaires qui regrouperait les hommes d'affaires des deux pays et cela est particulièrement opportun lorsqu'il s'agit d'un pays comme la Corée du Sud, qui il y a quelques années, était encore un pays membre du groupe des 77 et qui est entré à l'Ocde en tant que 13^e puissance économique mondiale», a-t-il soutenu. Selon lui, l'exemple de la Corée du Sud est «un exemple qui mérite d'être médité en termes d'efforts à faire et de réformes à réaliser». Concernant les relations algéro-sud-coréennes, M. Lamamra a affirmé qu'elles connaissent «un degré avancé de confiance et d'amitié, notamment depuis la signature d'un accord de partenariat stratégique en 2006 à Alger par les chefs d'Etat des deux pays». Il a, par ailleurs, indi-

qué que le dialogue politique entre Alger et Séoul était «constant» et «franc». La Corée du Sud demeure, a-t-il dit, à l'écoute des préoccupations des pays d'Afrique et des pays arabes, précisant que de son côté l'Algérie suivait avec beaucoup d'intérêt l'évolution des événements dans la région dans laquelle est située la Corée du Sud et les défis qu'elle connaît. L'Algérie et la Corée du Sud accordent un intérêt particulier aux questions globales qui intéressent l'humanité à la veille de la commémoration du 70^e anniversaire de la création des Nations unies, a-t-il ajouté. Pour M. Lamamra, la visite de son homologue sud-coréen en Algérie «intervient en temps opportun et ouvre des perspectives prometteuses pour la concrétisation des objectifs fixés par les chefs d'Etat des deux pays dans le cadre de la déclaration de partenariat stratégique».

M.Y.

Prix en Asie Les cours du pétrole en hausse

LES PRIX du pétrole étaient en hausse vendredi en Asie mais les gains étaient limités par les inquiétudes persistantes du marché sur la surabondance de l'offre mondiale d'or noir. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août s'appréciait de 19 cents à 51,10 dollars, le Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, nouveau contrat de référence, avançait de 20 cents à 57,12 dollars. «L'attention du marché s'est vraiment reportée sur l'excès d'offre et en l'absence de données économiques solides, il est très difficile de penser que les cours vont monter significativement», relevait Jonathan Barratt d'Ayers Alliance Securities à Sydney, cité par Bloomberg News.

L'accord signé par Téhéran et les grandes puissances, qui prévoit un contrôle du nucléaire iranien en échange d'une levée progressive des sanctions internationales, devrait entraîner à terme une nette augmentation des exportations de brut de la République islamique. Les opérateurs s'en inquiètent alors que le marché est déjà saturé mais aucun afflux substantiel de pétrole iranien n'est attendu avant 2016 et les préoccupations semblent s'estomper à ce sujet. Si les dernières données sur l'offre américaine sont plutôt encourageantes, le département de l'Energie (DOE) ayant fait état d'une nette baisse des réserves de pétrole brut aux Etats-Unis la semaine dernière, le niveau des réserves du terminal de Cushing dans l'Oklahoma, très suivi car il sert de référence aux cours du WTI, contribue à la morosité des courtiers. Le cabinet d'analyses Genscape a en effet annoncé une hausse d'un million de barils des réserves de brut à Cushing la semaine dernière. Enfin, le marché pétrolier pâtit d'un regain du dollar dû aux propos de Janet Yellen, présidente de la Réserve fédérale, qui a plaidé pour une hausse des taux d'intérêt américains avant la fin de l'année malgré les «incertitudes» économiques liées notamment à la Grèce ou à la Chine. Une hausse des taux d'intérêt américains rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs, d'autant plus que les autres grandes devises, l'euro et le yen, devraient continuer de voir leurs banques centrales associées – respectivement la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon (BoJ) – maintenir le cap de politiques monétaires ultra-accommodantes. Or la force du billet vert rend plus coûteux et donc moins intéressants les échanges pétroliers, libellés en dollars. Jeudi, le cours du baril de «light sweet crude» avait perdu 50 cents à 50,91 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait pris 46 cents à 57,51 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

R.E.

Grâce à plusieurs projets réalisés

La ville de Bouira a pris place dans le secteur de la culture

La wilaya de Bouira a pris place dans le secteur de la culture, et ce, grâce à une série de projets réalisés dans le cadre des différents programmes de l'Etat qui permettraient de booster davantage l'activité culturelle dans cette région du centre du pays, a souligné le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Par Farid O.

«Les structures inspectées aujourd'hui en compagnie des autorités de la wilaya montrent l'ampleur des efforts de l'Etat pour promouvoir l'activité culturelle dans cette région qui n'est plus marginalisée dans ce domaine», a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite à Bouira. Tous les espaces inaugurés ou visités «ont donné une nouvelle impulsion à l'activité culturelle et de permettre d'organiser des manifestations culturelles d'envergure et de permettre aux jeunes artistes de s'illustrer», a-t-il ajouté dans ce contexte.

Au cours de sa visite à Bouira, le ministre a inauguré, au niveau du chef-lieu de wilaya, une bibliothèque principale de la lecture publique nouvellement construite près de l'université Akli-Mohand-Oulhadj. Selon la fiche technique présentée au ministre, une enveloppe de plus de 46 millions de dinars a été allouée à cette opération censée donner une nouvelle impulsion à la lecture dans la wilaya.

Cette bibliothèque comprend notamment des salles destinées respectivement à l'informatique, au multimédia et aux conférences, a-t-on précisé au



PH. > D. R.

ministre qui a visité, in situ, une exposition de livres, avant de procéder par la suite à l'ouverture du théâtre régional baptisé du nom du réalisateur Amar Laskri, et ce, lors d'une cérémonie tenue en présence des autorités locales de la wilaya, de représentants de l'association «Lumière» et de quelques artistes dont Faouzi Saichi et Ghouti Ben Guadouché.

«Ce théâtre, qui peut abriter plusieurs activités culturelles, constitue un acquis pour la wilaya ainsi que pour le secteur de la culture», a déclaré le ministre après l'inauguration de cette structure, qui était à l'origine une salle de cinéma avant

son aménagement en théâtre régional, dont le coût du projet est estimé à plus de 20 millions de dinars.

M. Mihoubi s'est rendu également au centre-ville de Bouira où il a inspecté les travaux de réalisation d'un théâtre de verdure à réceptionner d'ici au mois de septembre prochain, et dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 75%, selon les prévisions de l'entreprise réalisatrice. Sur le site du chantier, le ministre a insisté auprès des responsables concernés sur l'impératif d'accélérer la cadence des travaux afin de le réceptionner dans les délais.

Le montant consacré à la réa-

lisation de cet espace culturel, d'une capacité de 3 000 places, est de l'ordre de plus de 270 millions de dinars, a-t-on souligné lors de cette visite. Le ministre de la Culture a aussi visité le site archéologique du Fort Turc qui a connu une opération de réhabilitation il y a quelques années.

M. Mihoubi s'est enquis, entre autres, de l'avancement des travaux de réalisation d'une école des beaux-arts à Bouira, où il a écouté tout un exposé relatif à ce projet qui a été lancé depuis plusieurs mois. Avant d'achever sa visite, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'un institut régional de la formation musicale à Bouira. **F.O. /APS**

Région d'El Meneaa

Près de 3 milliards DA pour la mise à niveau

Une enveloppe de 2,9 milliards de dinars a été allouée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour la mise à niveau de la région d'El Meneaa, au sud de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris auprès du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC) de la wilaya. Cette enveloppe qui s'inscrit dans le cadre d'un programme complémentaire, sera consacrée à la viabilisation, à l'amélioration des accès aux quartiers, à l'extension et à la réhabilitation des réseaux divers et au renforcement de l'éclairage public, a expliqué Mokhtar Merrad. Pas moins de 65 sites se

trouvant sur le territoire des deux communes de la circonscription d'El Meneaa seront touchés par les travaux d'amélioration urbaine, notamment l'éclairage public, la voirie, les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, a-t-il souligné. Un intérêt particulier sera accordé au nouveau pôle urbain de Hassi El Garaa qui s'étend sur plus de 600 hectares pour sa viabilisation en créant 53 km de voiries, 15 km de réseaux d'assainissement et 18 km d'AEP. Ce programme de mise à niveau urbaine de la région d'El Meneaa prévoit également la restructuration des quartiers sous-équipés,

leur équipement, la mise à niveau des anciens quartiers et l'extension du périmètre urbain ainsi que l'aménagement des grands axes de la ville et le renforcement et la réalisation de routes reliant les quartiers. Ces actions de réaménagement de l'espace urbanistique d'El Meneaa visent essentiellement à repositionner cette ville dans une région en plein essor, à valoriser ses potentialités agricoles, touristiques et historiques ainsi que l'amélioration des conditions de vie des habitants, a-t-on signalé.

N.T.

R.R.

Aïn Témouchent

Attribution de 96 logements sociaux participatifs

L'agence foncière de la wilaya d'Aïn Témouchent a attribué 96 logements socio-participatifs (LSP) réalisés dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris jeudi de son directeur général.

Ces habitations ont été réalisées dans la daïra d'El Amria (72 logements) et celle d'El Malah (24), a indiqué Mohamed Bekrada, soulignant que l'opération d'attribution s'effectue au fur et à mesure de l'accomplissement, par les bénéficiaires,

des procédures de paiement des tranches financières à l'agence foncière.

Une fois cette procédure réglée, les personnes concernées reçoivent leurs contrats et les clefs de leurs logements, a-t-on ajouté. Par ailleurs et en application des instructions du ministère de tutelle et des autorités locales, l'agence s'assure du respect des normes de construction par les entreprises de réalisation, a affirmé son directeur général.

Ces nouvelles attributions s'ajoutent à

22 logements LSP du projet dénommé «Amiitié» attribués récemment au chef-lieu de wilaya.

Le plan de charge actuel de l'agence foncière de la wilaya porte sur la réalisation d'un total de 473 logements réalisés ou en cours de construction, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, pour rattraper certains retards dans l'exécution du programme d'habitat de la wilaya, les opérations de réalisation de 277 logements LSP, confiés

à des promoteurs immobiliers récalcitrants ont été transférés à des opérateurs publics.

Ces programmes qui font partie des restes à réaliser estimés à 774 unités, seront concrétisés par l'OPGI (259 logements) et l'agence foncière de la wilaya (18 logements à Oued Sebbah), la wilaya ayant réalisé et livré 6 236 habitations de ce genre sur un total de 7 010 unités inscrites de 2005 à 2009.

S.D.

Mascara

Réception prochaine de la trémie de Mohammadia

LA TRÉMIE de la ville de Mohammadia (wilaya de Mascara) qui fait l'objet de travaux d'aménagement sera réceptionnée début du mois d'août, a annoncé le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni. Dans une déclaration à la presse, en marge de la remise des clefs de neuf logements promotionnels aidés LPA dans la commune de Mamounia, le chef de l'exécutif a indiqué que les gros œuvres de ce projet ont été achevés. Les travaux d'aménagement externe seront lancés après l'Aïd et la trémie sera ouverte devant le trafic routier début du mois d'août prochain pour organiser la circulation automobile au niveau de la ligne ferroviaire. Cette trémie, a ajouté le wali, n'a pas été réalisée au départ selon les critères écologiques, faisant remarquer qu'elle ne dispose pas d'ouvertures d'aération, ce qui présente une menace pour les automobilistes, en plus de problèmes des eaux pluviales à l'intérieur de la trémie nécessitant l'inscription d'une opération de réaménagement portant sur l'enlèvement d'une partie du couvert hormis celle où passent les trains. La date de réalisation de cette infrastructure remonte à 2002. Le wali a annoncé également le lancement des travaux de réalisation d'une deuxième trémie à Mohammadia au niveau de la RN 17 en direction de Mostaganem, après le transfert des réseaux de transport ferroviaire et autres. Les travaux de réalisation d'un pont sur le chemin de wilaya (CW) 26 seront également bientôt lancés. Le dossier de ce projet se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué le wali. Par ailleurs il est fait état de l'attribution de logements LPA, dans la commune de Mamounia, aux bénéficiaires s'étant acquittés des droits, dans le cadre d'un projet de 25 logements qui sont prêts. Un délai d'une semaine a été accordé aux bénéficiaires pour s'acquitter des droits, sous peine d'être remplacés.



Irak

90 morts après un attentat suicide sur un marché la veille de l'Aïd

■ Les secouristes s'activaient hier dans la ville irakienne de Khan Bani Saad à la recherche de corps sous les décombres, après qu'un kamikaze au volant d'une voiture bourrée d'explosifs eut déclenché sa charge en plein marché, tuant au moins 90 personnes.

Par Ali O.

Cet attentat suicide mené vendredi par l'organisation État islamique est l'un des plus meurtriers depuis que l'EI a conquis de vastes territoires en Irak il y a un an. Il intervient au moment où le pays célèbre l'Aïd el-Fitr, qui marque la fin du mois de jeûne du ramadhan. Les habitants de cette ville majoritairement chiite située à 20 km au nord de Bagdad racontaient des scènes d'horreur au lendemain de l'attaque, qui a notamment coûté la vie à 15 enfants. «Il y avait des gens qui brûlaient dans leur voiture parce qu'aucune ambulance ou voiture de pompier ne parvenaient à les atteindre» raconte Muthanna Saadoun, un employé de la voirie municipale. Ce conducteur de camion balayeur âgé de 25 ans a utilisé son véhicule pour éteindre



des incendies déclenchés par l'explosion. L'organisation État islamique (EI) a revendiqué l'attentat sur des forums jihadistes, précisant que la voiture contenait trois tonnes d'explosifs. L'explosion a causé d'énormes dégâts et creusé dans la rue un cratère de cinq mètres de large et deux mètres de profondeur. Des morceaux de viande calcinés pendaient toujours sur

un étal dévasté par les flammes. Un bulldozer de l'armée déblayait les décombres alors que certains immeubles se consumaient toujours, douze heures après l'attaque qui a frappé en plein cœur d'un marché très animé. Les musulmans sunnites ont commencé à célébrer l'Aïd el-Fitr vendredi mais la communauté chiite, majoritaire

en Irak, le fait hier. Les marchés sont généralement bondés avant les fêtes, où les familles achètent vêtements et nourriture. «Le bilan atteint à présent 90 morts et 120 blessés, et nous avons entre 17 et 20 disparus», a déclaré Abbas Hadi Saleh, le principal responsable de la localité de Khan Bani Saad. «Chaque année (pendant le

ramadhan), il y a une attaque à la bombe. On nous reproche d'être chiite», a déploré Saleh. «Celle-ci est la pire dans la province de Diyala depuis 2003». Khan Bani Saad se trouve dans cette province que le gouvernement a déclarée en janvier «libérée» des jihadistes, qui en avaient conquis de larges pans lors de leur offensive fulgurante lancée en juin 2014. Les jihadistes n'y ont plus de positions fixes mais y organisent toujours des attentats suicides, des voitures piégées, ou des attaques-éclair. «Il n'y aura pas d'Aïd. Personne ne s'échange de vœux pour la fête», soupire Hussein Yassin Khidayyer, un commerçant de 45 ans, qui a réchappé à l'explosion. Les services du gouverneur de Diyala ont annoncé un deuil de trois jours dans la province et l'annulation des festivités de l'Aïd el-Fitr. Des voitures quittaient la ville, un cercueil sur le toit, pour inhumer certaines victimes dans la ville sainte chiite de Najaf. L'EI a indiqué lors de sa revendication avoir pris pour cibles des milices chiites, une affirmation récurrente même quand les attentats tuent en large majorité des civils. Selon des témoins et des responsables de la ville, la voiture a explosé à un point de contrôle à l'entrée du marché. Le Premier ministre Haider al-Abadi a condamné «ce crime méprisable» des jihadistes de l'EI, assurant être «déterminé à les traquer (...) dans tous les coins d'Irak, jusqu'au dernier», dans un communiqué.



Points chauds

Communication

Par Fouzia Mahmoudi

La semaine dernière le gouvernement français, avec une certaine fierté, déclare avoir déjoué un attentat terroriste et arrêté les terroristes présumés cinq mois avant leur passage à l'acte programmé. Pourtant, cette annonce qui aurait dû être une occasion pour se réjouir a été surtout une opportunité pour l'opposition de critiquer vertement la communication des socialistes au pouvoir. En effet, Les Républicains, n'ont pas hésité à immédiatement monter au créneau fustigeant par la voix de l'ex-ministre de la Défense de Nicolas Sarkozy, Hervé Morin (UDI) «la surcommunication du président de la République et du gouvernement sur le terrorisme qui est insupportable». «Ce n'est pas pertinent de communiquer à chaud sur des actes terroristes prétendument déjoués. (...) Les politiques seraient bien inspirés de laisser travailler les services spécialisés», a ajouté le eurodéputé (LR) Arnaud Danjean. Plus mesuré, le député (LR) Eric Ciotti a relevé une «démarche un peu inédite» car, «d'habitude, la communication dans ce genre d'affaires est réservée au parquet et au procureur de Paris, qui est en charge des questions de terrorisme». Ciotti a dénoncé une «communication un peu précipitée», mais, a-t-il ajouté, «là n'est pas le fond de l'affaire, l'essentiel est que, s'il y a eu un attentat déjoué, je m'en réjouis». Sur le même ton, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a préféré retenir que «notre dispositif fonctionne et (que), de ce point de vue, c'est rassurant de pouvoir déjouer des attentats», pourtant des voix dissonantes se sont également fait entendre à droite à l'instar de celle de Rachida Dati qui ne trouve «pas inopportuniste» que l'exécutif communique sur des attentats déjoués et estime que «le sujet est trop grave pour polémiquer», alors que l'opposition a sévèrement critiqué les déclarations de François Hollande. Jeudi, Frédéric Péchenard, directeur général des Républicains et proche de Nicolas Sarkozy, a reproché à l'exécutif une «appropriation politique» de la question antiterroriste, après l'annonce par le chef de l'État, mercredi à Marseille, d'un projet d'attentat déjoué. Ainsi, en France le climat politique est si délétère que même l'annonce positive d'un attentat déjoué se transforme en polémique qui permet à la droite et à la gauche de continuer à se déchirer alors même que les Français semblent de plus en plus attirés par l'extrême droite. Reste à savoir si ces polémiques lancées par la droite lui profiteront réellement ou si ne feront que convaincre les électeurs de se tourner vers une nouvelle alternative politique incarnée aujourd'hui par le Front National.

F. M.

Fusillade aux États-Unis

Le tueur de Chattanooga a-t-il été inspiré par l'EI ?

Les enquêteurs s'intéressaient vendredi à un déplacement en Jordanie du tireur solitaire qui a abattu quatre militaires aux États-Unis jeudi avant d'être tué, pour savoir notamment s'il a été inspiré ou non par le groupe État islamique. Les autorités, qui n'excluent pas un possible acte de «terrorisme intérieur», tentent de reconstituer le parcours de l'auteur de la fusillade, identifié par la police fédérale (FBI) comme étant Mohammad Youssuf Abdulazez. Le jeune homme de 24 ans, apparemment sans histoire et qui vivait dans une banlieue calme de Chattanooga (Tennessee, sud), a voyagé en Jordanie, a indiqué une source proche du dossier à l'AFP, confirmant des informations parues dans la presse américaine. Né au Koweït et naturalisé américain, il y a passé «près de sept mois l'an dernier», a expliqué le *New York Times* vendredi, citant un haut responsable anonyme du renseignement. Les enquêteurs épluchent les données des ordinateurs, téléphone et comptes sur les réseaux sociaux pour savoir s'il a pu ou non être en contact avec des organisations terroristes durant son séjour dans le pays. Le jeune homme semblait avoir ouvert un blog qui ne contenait ni d'éléments montrant une radicalisation, ni de menaces. Il n'avait eu affaire à la police qu'une fois, lorsqu'il a été arrêté en avril pour conduite en état d'ébriété. Diplômé en ingénierie de l'université de Tennessee à Chattanooga en 2012, il a aussi été embauché 10 jours en 2013 dans une centrale nucléaire de l'Ohio (nord) avant d'être renvoyé car il ne remplissait pas les conditions requises pour y

travailler, selon l'exploitant de la centrale. Il n'a toutefois jamais accédé à la zone sécurisée de la centrale, ni à ses informations sensibles, a précisé une porte-parole. Le représentant du FBI, Ed Reinhold, n'a pour l'instant pas trouvé de lien avec d'éventuels complices jihadistes, alors qu'un élu spécialiste en sécurité intérieure, Michael McCaul, affirmait que l'attaque avait été «inspirée par l'EI». «À l'heure qu'il est, nous n'avons pas d'indication selon laquelle il était dirigé ou inspiré par quelqu'un d'autre que lui-même», a affirmé Ed Reinhold. Mais Michael McCaul, président de la commission de la Sécurité intérieure à la Chambre des représentants, a fait remarquer que les cibles étaient «identiques à celles que l'EI appelle à attaquer». Pour cet élu républicain, «la menace est réelle. Et elle vient d'internet. C'est une nouvelle génération de terroristes. Ce ne sont plus des messagers de Ben Laden». Il a rappelé que les autorités américaines avaient arrêté l'an dernier 60 personnes liées à l'EI, «soit plus d'une par semaine», et déjoué «plus de 50 complots contre des intérêts occidentaux». Les enquêteurs s'intéressent à ce séjour «suspect» en Jordanie également pour savoir s'il s'est rendu dans des pays voisins à partir de là, selon le *Wall Street Journal* qui cite également une source anonyme. D'autres informations de presse, non confirmées, font état d'un possible déplacement au Yémen. Le ministère de l'Intérieur du Koweït a lui insisté sur le fait qu'il ne s'était rendu sur son sol «qu'une fois entre le 31 mai et le 18 juin 2010». Ali Soufan, ancien agent du FBI qui a

traqué Al-Qaïda pendant de longues années, désormais consultant en sécurité, a estimé de son côté que «l'idéologie du Ben Ladenisme, reprise par les membres et les soutiens de (l'organisation) État islamique et d'autres groupes terroristes l'a aidé à appuyer sur la détente», faisant référence aux incitations à attaquer de l'intérieur les pays occidentaux. Le calendrier de l'attaque, a-t-il ajouté, le dernier jour du ramadhan, porte le sceau des appels de l'EI. Le maire de Chattanooga Andy Berke, a précisé que Mohammad Youssuf Abdulazez «n'était pas à (sa) connaissance» considéré comme un danger potentiel et précisé que la communauté musulmane de sa ville ne connaissait aucun problème de radicalisation. Le jeune homme, qui serait d'origine jordanienne selon le Koweït ou palestinienne selon un responsable jordanien, s'est attaqué d'abord à un bureau de recrutement des Marines avant de se diriger vers un centre de réservistes. Là, muni d'au moins deux armes longues, sans gilet pare-balles mais portant une veste avec des munitions, il a tiré «en longues rafales», parvenant à tuer quatre Marines alors qu'il était déjà sous le feu nourri de la police. Parmi les quatre Marines tués, se trouvait le sergent Thomas Sullivan, qui a servi deux fois en Irak, où il avait été blessé. L'attaque a également fait trois blessés, un recruteur des Marines, un marin et un policier. Le secrétaire à la Défense a approuvé vendredi des mesures visant à «renforcer davantage la protection» des installations militaires.



Adel Megouache, interprète de musique andalouse

«J'aime garder l'authenticité du malouf»

La ville des Ponts compte un grand nombre d'artistes du malouf constantinois. Cependant, la voix de Adel Megouache est une des voix qui honore la région dans les festivités nationales et internationales. Cet artiste connu par sa timidité s'exprime très bien avec son luth et sa voix forte. Passionné de malouf depuis son jeune âge, Adel a profité des moments qu'il passait avec son frère Nacer puis aux cours au sein de l'association el Bestandjia pour apprendre à jouer du luth et à chanter les plus beaux textes de ce patrimoine artistique. Il avance lentement dans sa carrière artistique mais sûrement. Il nous parle de sa passion et de ses ambitions artistiques.

Le Jour d'Algérie : Parlez-nous de votre formation musicale

Adel Megouache : Je fais partie d'une famille de mélomanes dont un frère Nacer est musicien. Avec lui, j'ai appris à écouter et à aimer la musique. Je l'accompagne souvent aux fêtes qu'il animait et j'ai découvert le malouf constantinois petit à petit. Ma passion pour la musique grandissait avec moi et j'ai décidé de m'inscrire dans une association de musique andalouse. On m'a accepté à l'association el Bestandjia qui était sous la direction du regretté cheikh Bentobal. Ce dernier m'a appris beaucoup de choses sur le plan moral comme sur le plan technique. C'est aussi lui qui m'a initié à mon instrument préféré : le luth. J'ai participé à plusieurs festivités et j'ai eu le premier prix du concours du malouf édition 2013.



PMDR

re artistique après avoir interprété quelques chansons. Je pense que je viens de mettre les pieds dans le monde artistique et je compte travailler durement pour réussir mon travail.

Pourquoi vous croisez-vous rarement aux studios d'enregistrement ?

C'est la remarque que tous mes amis me font. Pour le moment, j'ai un seul album sur le marché. Le deuxième est déjà préparé et il sortira dans quelque temps. La raison de ce petit nombre d'album est que je suis très occupé par des participations aux différentes festivités nationales et internationales ainsi que par les fêtes familiales.

Qu'avez-vous comme projet pour l'avenir ?

Actuellement, je compte enregistrer des morceaux oubliés du malouf constantinois en collaboration avec mon frère. Ce projet me tient à cœur depuis des années et je compte le concrétiser. Il sera un hommage à tous les poètes qui ont écrit pour le malouf constantinois ainsi qu'aux grands interprètes de cette musique ancestrale.

Je comprends que vous êtes contre la modernisation

de cette musique ?

Non, pas du tout. Je suis une personne ouverte sur tous les genres de musique algérienne et étrangère. La modernisation de n'importe quelle musique nécessite des recherches approfondies et des efforts énormes. C'est aussi un enrichissement du répertoire musical. Sauf que, j'aime garder l'authenticité du malouf constantinois. J'encourage les gens à le moderniser mais je préfère garder l'âme du malouf constantinois.

Propos recueillis par
Abia Selles

Qui des chouchouks vous a influencé le plus ?

A vrai dire je n'imites personne. J'aime avoir ma propre touche artistique. Par contre, un grand nombre d'artistes de Constantine m'ont marqué tels que cheikh Toumi, Darsouni et El Hadj Mohamed Tahar Fergani.

Ces gens sont de vraies écoles du malouf constantinois. On a appris d'eux et on apprend encore de leurs prestations et techniques. Ils étaient tellement généreux que la jeune génération du malouf constantinois les considère comme des références de ce genre artistique.

Comment estimez-vous

aujourd'hui votre carrière artistique ?

En réalité, je me vois encore au début de ma carrière et je travaille pour me faire un nom sur la scène artistique nationale et internationale. Le malouf constantinois est un genre artistique très riche et on ne peut pas dire qu'on a réussi notre carrière.

Conseil national des arts et des lettres

Plus de 4 000 cartes d'artistes attribuées à ce jour

Plus de quatre mille cartes d'artistes ont été attribuées par le conseil national des arts et des lettres à travers le pays, et le travail se poursuit toujours pour toucher l'ensemble des artistes professionnels activant dans le secteur de la culture, a annoncé jeudi à Bouira le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

«Le conseil national des arts et des lettres travaille toujours dans ce cadre. Il a déjà attribué jusqu'à ce jour plus de 4 000 cartes à des artistes professionnels», a déclaré le ministre en réponse à une question de la

presse relative au statut de l'artiste.

Cette carte permettra à l'artiste professionnel d'avoir le «droit de bénéficier d'une couverture sociale et sanitaire. Tout ce qui est essentiel pour l'artiste, c'est de travailler dans un cadre juridique pouvant le protéger et lui assurer ses droits».

M. Mihoubi a indiqué par ailleurs que son département est en train de revoir la façon d'organiser les différents festivals qui se tiennent chaque année à travers plusieurs wilayas du pays. «Il faut être professionnels. Le travail est donc en cours afin de revoir la

façon idoine susceptible de permettre l'organisation de ces festivals, d'examiner les coûts financiers et les lieux consacrés à ces manifestations», a souligné le ministre.

A une question relative au festival de Tikjda, M. Mihoubi a relevé que si cette manifestation annuelle réunit toutes les normes et conditions nécessaires «elle sera institutionnalisée, d'autant plus qu'elle se déroule sur l'un des meilleurs sites touristiques qui est Tikjda».

Racim C./APS

Tizi-Ouzou

Casting pour le film «La maquisarde» de Nora Hamdi

En prévision de l'adaptation au cinéma du roman «La maquisarde» de l'écrivaine et cinéaste Nora Hamdi, un casting sera organisé les 26 et 27 juillet en cours à Tizi Ouzou, a indiqué jeudi la direction locale de la culture dans un communiqué.

Les organisateurs du casting qui se déroulera à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri à partir de 10h00, auront à trouver la protagoniste de ce film, à savoir une jeune fille âgée de 14 à 15 ans mince, brune, cheveux

et yeux noirs ou bruns. Dans son dernier roman «La maquisarde», inspiré de parcours de sa mère combattante dans le douar de Sidi Ali Bounab, qui surplombe la commune de Tadmaït (Tizi-Ouzou), durant le colonialisme français, Nora Hamdi, donne la parole aux femmes et retrace leur vécu révolutionnaire durant la guerre de Libération nationale, marqué notamment par la torture, les emprisonnements et la fuite des villages détruits et incendiés par l'armée coloniale.

Selon le synopsis du film, l'histoire se déroule en 1954 en Algérie et parle d'une jeune femme, «Nelha, 14 ans, qui va devenir maquisarde malgré elle. Capturée dans une ferme militaire, elle rencontre Suzanne, une ancienne résistante ayant épousé la cause algérienne. Mais séparée d'elle, Nelha fuira et suivra un destin hors du commun».

Nora Hamdi a déjà publié plusieurs ouvrages, dont le roman «Des poupées et des anges» qui a eu le prix Yves

Navarre, «Plaqué or», «La couleur dans les mains». Elle a également réalisé deux courts-métrages : «Petits ensembles au bout de la nuit» et «La danse dans le noir».

Après son premier long métrage «Des poupées et des anges», Nora Hamdi, qui semble fascinée par le septième art, adapte son cinquième roman «La maquisarde» pour son prochain film.

Lamia F.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Malek-Haddad de Constantine
Jusqu'au 18 juillet :
Festival de la musique andalouse

Esplanade de Ryad El Feth
Du 23 au 29 juillet :
Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

Théâtre plein air Chakroun Hassni d'Oran
Du 20 juillet au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art
Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine. Vernissage le 3 juillet à 21h30.

Bassins, Ben Aknoun
Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : "Anamorphoses et certitudes".

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)
Jusqu'au 3 août :
Exposition "Machine théographique" de Liess Vergès. Institut Français d'Alger
Mercredi 22 juillet à 19h30 :

Concert exceptionnel de musique classique de la soprano colombienne Betty garces, accompagnée de la pianiste Antonia Valente.
Réservez vos places à l'adresse: concertdebettygarces.alger@if-algerie.com

Coup-franc direct



Le mercato des trentenaires

Par Mahfoud M.

Celui qui jette un coup d'œil sur le marché des transferts de cet été remarquera que les trentenaires ont une part très importante dans ces transferts avec des joueurs qui ont été courtisés par de nombreuses formations même si certains les considèrent comme «finis». Des joueurs comme Deham (37 ans), Gacemi (31 ans), Djediat (34 ans) ont toujours la cote et ont été très demandés par les formations de Ligues I et II avant de trouver chaussure à leur pied, monnayant de fortes sommes comme salaires. A ce point donc, les clubs algériens ne forment plus et ne font plus confiance aux jeunes qui sont mis sur la touche ? Les présidents de club trouvent leur compte en engageant des joueurs âgés pour éviter la fronde de leurs supporters qui sont éblouis par les noms et ne donnent pas de crédit aux jeunes qu'ils pensent incapables de tenir leur rôle dans l'équipe. C'est toute une stratégie qu'il faudra revoir pour tenter de relancer ces jeunes même si les dirigeants ne font pas de gros efforts pour les soutenir et surtout les former dès leur jeune âge. Même ces joueurs et en voyant qu'on ne leur fait pas confiance ne font pas de grands efforts pour montrer qu'ils sont capables d'être avec le groupe des seniors et ils ratent l'occasion de montrer leur vraie valeur. M. M.

Ligue de diamant 2015/Meeting de Monaco d'athlétisme (1500m) Makhloufi 2^e, réalise son meilleur temps personnel

L'athlète algérien Taoufik Makhloufi a terminé 2^e lors de la course du 1500m vendredi lors du meeting de Monaco comptant pour la 10^e étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, réalisant au passage son meilleur temps personnel (3:28.75). Dans une course très rapide, Makhloufi, champion olympique en titre a été devancé par le Kenyan Asbel Kiprop (3:26.69), alors que le Marocain Abdelaali Iguider (3:28.79), également auteur record personnel, complète le podium. Kiprop a signé à Monaco la 5^e performance de tous les temps sur 1500m. Makhloufi qui retrouve progressivement sa forme s'est rapproché du record de Nourredine Morceli (3:27.37) réalisé le 13 juillet 1995 à Nice (France). Le Britannique Mo Farah, 4^e de cette course impressionnante, échoue à 12 centièmes de son record d'Europe, en 3:28.93. Cinquième, le Néo-Zélandais Nick



Willis a lui établi un nouveau record d'Océanie en 3:29.66. Après avoir été le seul à suivre au pas les lièvres, Kiprop a livré un dernier tour en solo qui a fait se lever le Stade Louis II. Personne n'avait été aussi rapide sur la distance depuis 14 ans et les 3:26.34 de son compatriote Bernard Lagat. Désormais, au panthéon des performeurs, Kiprop n'est plus devancé que par le Marocain Hicham El Guerrouj (notamment 3:26.00, record du monde en 1998) et Lagat.

Mondial 2015 de handball U21 garçons L'EN pour une place honorable



La sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball, prendra part au 20^e championnat du monde de la catégorie prévu du 20 juillet au 1^{er} août au Brésil, avec l'objectif d'améliorer son classement, selon l'entraîneur national, Hasni Achour. «Notre objectif principal est de faire mieux que lors

du Mondial 2013 où l'équipe avait terminé dernière. Nous allons essayer d'améliorer notre classement», a déclaré le sélectionneur national avant le départ pour le Brésil. L'Algérie avait terminé à la 24^e et dernière place au Championnat du monde (U-21) organisé en Bosnie-Herzégovine (2013), après que le sept national eut essuyé 7 défaites en autant de matches. C'était la première fois que l'Algérie termine à la dernière place d'un Mondial, alors que l'objectif était de se qualifier au 2^e tour. Pour préparer ce rendez-vous mondial, l'équipe nationale a effectué un stage à Alger, deux autres à l'étranger (Roumanie et Serbie) et a disputé cinq matches amicaux internationaux. «La préparation pour ce Mondial a été insuffisante, elle n'est pas digne d'un Championnat du monde. D'ailleurs, nous n'avons joué que cinq matches amicaux (4 contre la Roumanie et un contre les Pays-Bas), c'est très peu», a-t-il pesté. Au Championnat du monde des U21, l'Algérie a hérité du groupe C avec le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud. «La tâche de l'équipe nationale ne sera pas une sinécure face aux Danois, champions du monde (U19), Sud-Coréens, champions d'Asie et Français, maîtres de la discipline sur le plan mondial. Ce sera donc très compliqué», a-t-il averti. «Non seulement notre préparation est insuffisante, mais en plus nos handballeurs ne sont pas passés par les différentes catégories d'âge en sélection, comme cela se fait ailleurs», a-t-il expliqué. L'Algérie prendra part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire. Elle avait déjà participé à neuf éditions du Championnat du monde (U21), obtenant les résultats suivants : 1987 (11), 1989 (14), 1993 (13), 1997 (11), 2001 (12), 2003 (18), 2009 (20), 2011 (14), 2013 (24).

Eliminatoires championnat d'Afrique (U23) Raouraoua derrière les Verts face à la Sierra Leone

■ A mesure que le rendez-vous du premier match des éliminatoires de la CAN des U 23 ans, face à la Sierra Leone se rapproche, les responsables de la balleronde nationale montrent toute leur solidarité avec la sélection nationale qui se doit de bien entamer cette compétition.

Par Mahfoud M.

En effet, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a tenu une réunion avec les joueurs de la sélection olympique nationale au niveau de leur lieu de regroupement à Sidi Moussa (Alger) et les a motivés avant d'affronter la sélection de la Sierra Leone aujourd'hui dimanche. Il les a exhortés à se donner à fond pour ce match qui sera sans aucun doute très difficile d'autant plus qu'il s'agit du premier match officiel de cette sélection montée dernièrement et formée par le coach suisse, André Pierre Shurman. Il leur demandera d'arracher le billet de la qualification pour la phase finale qui aura lieu en décembre prochain au Sénégal et qui sera qualificatif pour les Jeux



Les jeunes de l'EN doivent réussir cette première manche

olympiques de 2016 de Rio De Janeiro (Brésil). A noter que la sélection nationale olympique a disputé un grand nombre de matches amicaux préparatifs pour cet important rendez-vous et ont eu l'occasion donc de peaufiner leur préparation pour ces éliminatoires. Par ailleurs et pour ce match qui aura lieu ce soir au stade Tchaker de Blida, le coach national, Shurman, a fait appel au sociétaire du club français, Rami Bensebaini, qui sera certainement, d'un grand apport pour la sélection nationale, sachant qu'il a déjà fait partie du groupe tout récemment

alors qu'il portait les couleurs du club belge de Liège. Selon Korichi, le DTN, un accord a été trouvé par la Fédération algérienne de football avec la direction de Montpellier qu'entraîne l'ancien coach de l'USM Alger Rolland Courbis, pour laisser son nouveau défenseur central de 21 ans à la disposition des Verts à l'occasion du match d'aujourd'hui. A noter, que les trois premiers au classement du Championnat d'Afrique se qualifieront directement aux Jeux olympiques, une manifestation de laquelle le football algérien est absent depuis 1980. M. M.

Montpellier HSC

Boudebouz satisfait de son expérience à Bastia

Le milieu offensif algérien, Ryad Boudebouz, fraîchement transféré à Montpellier HSC (L1, France), a qualifié de «superbe expérience humaine» son passage au SC Bastia lors des deux derniers exercices, estimant qu'il a mûri au sein de ce club de L1 française de football. «C'est là-bas que je me suis senti le mieux sur le terrain. J'ai mûri et Bastia m'a beaucoup aidé pour ça», a déclaré le joueur dans un entretien à France Football publié jeudi. Le milieu offensif de 25 ans avait fait toutes ses classes à Sochaux qu'il a quitté pour le club corse. Il a affirmé que c'est un peu en guise de reconnaissance qu'il a voulu changer d'air et en faire profiter Bastia. «Je n'avais pas forcément envie de partir libre de Bastia après tout ce qu'ils avaient fait



pour moi», a-t-il dit. Le transfert de Boudebouz à Montpellier a rapporté à Bastia le montant de 1,7 million d'euros, ce qui a permis à cette formation d'éviter la relégation en division inférieure à cause de son budget non équilibré. Au passage, Boudebouz reconnaît qu'il n'a pas évolué, du moins pas autant que l'on attendait de lui. «Je sais que je dois être meilleur et je sais que j'en ai les

qualités, je me connais», avoue-t-il. Cependant, il semble avoir mis le doigt sur le problème et envisage d'y remédier. «Quand on est jeune, on manque un peu d'hygiène de vie (à) avec l'âge, on comprend qu'il faut prendre soin de soi pour être bon sur le terrain», expliquera l'ex-Sochalien.

CS Constantine

L'Ivoirien Koro Koné ne sera pas senfour

L'ATTACQUANT ivoirien Koro Koné, que l'entraîneur du CS Constantine Hubert Velud a proposé à ses dirigeants pour l'engager en vue de la saison prochaine, n'a pas trouvé un accord avec le club de L1 de football, a-t-on appris auprès de ce dernier. Le joueur de 25 ans a rallié Constantine mercredi pour entamer les pourparlers avec les dirigeants de cette formation. Mais ses exigences financières ont été jugées «excessives» par la direction du président Mohamed Haddad, ajoutant un stage de deux semaines de ce dernier. Le club phare de l'Est algérien ne veut toutefois pas abandonner la piste de l'attaquant ivoirien, en accordant à ce dernier une autre chance dans l'espoir de revoir à la baisse ses conditions financières. Le CSC, qui s'est bien renforcé cet été, est rentré ce jeudi de Tunisie où il a effectué un stage de deux semaines à Hammam Bourguiba. Les protégés du technicien français Velud, entraîneur de l'ES Sétif et de l'USM Alger, effectueront un deuxième stage à l'étranger à partir de la semaine prochaine. Il aura lieu en Bosnie. Le coup d'envoi du championnat algérien, exercice 2015-2016, sera donné le 14 août.

FC Parme

Belfodil recommandé à l'AS Saint-Etienne

L'attaquant international algérien Ishak Belfodil, libre de tout engagement après son départ du FC Parme (Italie), a été proposé à l'AS Saint-Etienne (L1 française de football), rapporte le site spécialisé butfootballclub.com. Outre Belfodil, le club stéphanois s'est vu également proposer les services de l'ancien défenseur international espoirs français d'Al-Ain (Emirats arabes unis) Jirès Kembo-Ekoko. Selon la même source, l'AS Saint-Etienne n'a pas «poussé plus loin ces deux pistes» pour l'instant. Belfodil (23 ans) était proche de s'engager avec le club turc de Bursaspor (division 1 turque de football), avant que le transfert n'échoue en raison d'un diffé-



rend d'ordre financier, et cela en dépit du précontrat signé entre les deux parties par le biais de l'agent de Belfodil. Prêté une saison à Parme par l'Inter Milan, le joueur algérien a dû quitter le club après la banqueroute de la formation parmesane, reléguée administrativement en Serie D (division amateur).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Croissant de l'Aïd : religieux versus astronomes

Par Nazim Rochd

Alors que les autorités des pays dits musulmans ont tous adopté la procédure définie par les préceptes religieux, celle qui se base sur l'observation du croissant lunaire à l'œil nu, il est entré dans les mœurs, que chaque année des associations d'astronomes se manifestent pour donner leurs conclusions sur la visibilité de l'astre, qui marque la fin du ramadhan. Ces associations sont encouragées, en cela, par le fait que les religieux expriment le principe d'allier science et religion dans la démarche. Ce faisant, ils n'ont pas dit comment réaliser cette gymnastique, au cas où une divergence ferait irruption. Peut-être ont-ils pensé qu'il y aurait toujours coïncidence et que ce cas de figure ne se présenterait pas. Mais, pour le ramadhan 1436-2015, ce ne fut pas le cas. Comme d'habitude, les prévisions astronomiques ont déterminé le jour de l'Aïd pour le samedi 18 juillet et le public en a été informé. Il a été établi que lors de la « nuit du doute », la nuit du 16 juillet, il aurait été impossible de voir le croissant de lune, même à l'aide d'instrument, et ce, en Algérie, dans toute l'Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie du Sud. Plusieurs associations se sont mises de la partie, dont l'association astronomique Elbouzdjani, du Centre des Loisirs Scientifique (CLS) de la wilaya de Médéa, et l'Association Sirius de Constantine, qui ont été formelles sur le sujet. L'Association Sirius a même averti que « le seul cas où l'Aïd pourrait être célébré le ven-

dredi 17 juillet en Algérie, est sur la base d'une observation du croissant extérieur à l'Algérie, ou bien sur la base d'une observation erronée en Algérie ». Ayant certainement des appréhensions sur le mode de fonctionnement des « comités des lunes », elle a déclaré espérer que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs « aura la sagesse de ne pas valider une prétendue observation du croissant qui pourrait lui parvenir le jeudi soir, fut-elle locale ou d'un pays arabe quelconque, et qui irait à l'encontre des données astronomiques irréfutables ». Elle a été déçue, il n'a pas été tenu compte de ses recommandations. Le croissant « impossible à voir » a été vu, presque partout au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et en Algérie dans quatre wilayas, d'est en ouest. Les « observations erronées » ont primé sur la connaissance des cycles astraux et les religieux n'ont pas pu, cette fois-ci, accorder religion et science, car il aurait fallu que la science ne contredise pas la méthode religieuse, qu'elle contredit en soi, en ne laissant pas de place au doute, en rendant superfétatoire la mobilisation des fonctionnaires du culte et, avec eux, le cérémonial et le protocole consacrés à une soirée que l'on veut des plus solennelles. Pour autant, les religieux n'ont pas eu tort et se défendent fort bien, en tant que tels et en accord avec le dogme qui dicte de jeûner à la vue du croissant et de rompre le jeûne à sa vue. Le dogme, à leur décharge, n'exige que de vérifier que les rapporteurs sont de bonne foi. Ils sont saufs de s'être tenus à l'appliquer, à la règle. N. R.

La route qui tue

18 morts et 54 blessés durant l'Aïd

Dix-huit personnes sont mortes et 54 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route, survenus durant les 48 heures à l'échelle nationale, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile. « Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période du 16 au 18 juillet en cours, dont 21 les plus mortels ayant causé le décès de 18 personnes sur les lieux des accidents et blessé 54 autres, traitées et évacuées vers les structures hospitalières », indique la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Aïn Defla avec trois personnes décédées et cinq autres blessées suite à deux accidents de la circulation, précise-t-on. Par ailleurs, cinq cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période par les éléments de la Protection

civile dans plusieurs wilayas du pays. Il s'agit d'une personne âgée de 60 ans, qui s'est noyée dans l'oued Sibous, commune d'el Bouni (Annaba), et d'un adolescent de 19 ans, qui s'est noyé dans un barrage au lieudit Adret, commune de Sidi Naâmane (Médéa). Un enfant âgé de 15 ans est également mort noyé dans une retenue collinaire au lieudit Mechikh Rouhou, commune de Belaiba (M'Sila), un autre de 13 ans, mort par noyade dans un barrage au lieudit Koudiet Esserdoune, commune de Z'barbar (Bouira) et un adolescent de 20 ans est décédé à la plage Saint Germain, commune d'Aïn Turk (Oran). Les opérations de repêchage des victimes et leur évacuation vers les établissements de santé ont été effectuées par les éléments de la Protection civile, ajoute la même source.

Rachda C.

Daech menace l'Algérie dans une vidéo diffusée sur internet



Djalou@hotmail.com

Oran

Un réseau de vol de véhicules démantelé

Les investigations ont permis de découvrir que les éléments de la bande utilisaient deux véhicules pour procéder au vol. Après la mise en place d'un plan maîtrisé, les éléments des deux brigades de police ont fait irruption dans le domicile d'un inculpé à hai Nedjma, dans la commune de Sidi Chahmi, où trois personnes ont été arrêtées.

Par Adel H.

Les services de sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules dans la région ouest du pays, a-t-on appris de ces services. La brigade criminelle relevant du service de la police judiciaire a récemment procédé, en collaboration avec la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya d'Oran, au démantèlement d'un réseau de crime organisé spécialisé dans le

vol de véhicules de type « Chevrolet Sail » et « Hyundai Accent », composé de sept individus âgés entre 22 et 35 ans, tous des repris de justice, dont le chef du réseau, selon la même source. L'arrestation a été opérée sur la base d'informations parvenues aux deux brigades sur l'activité de la bande s'étendant de la wilaya d'Oran vers les wilayas limitrophes. Un mis en cause a été identifié et surveillé. Les investigations ont permis de découvrir que les éléments de la bande utilisaient deux véhicules

pour procéder au vol. Après la mise en place d'un plan maîtrisé, les éléments des deux brigades de police ont fait irruption dans le domicile d'un inculpé à hai Nedjma, dans la commune de Sidi Chahmi, où trois personnes ont été arrêtées en premier, avant l'arrestation d'autres, tandis que les deux véhicules utilisés dans les vols ont été saisis. Une procédure judiciaire a été déclenchée contre les sept mis en cause qui ont été présentés devant la justice qui les a écroués.

A. H.

Boumerdès

Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les policiers de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Boudouaou ont réussi à démanteler un réseau de malfaiteurs composé de 3 individus spécialisés dans le vol de voitures. C'est à partir d'une plainte déposée par un citoyen répondant aux initiales M.M, habitant Boudouaou, victime des agissements de ces derniers, que les policiers ont déclenché une enquête. Au cours de l'enquête une deuxième opération similaire a été signalée, aux mêmes lieux et endroit, sur le 1548 par un automobiliste

victime d'une tentative de vol. Sur les lieux, les enquêteurs ont déclenché une enquête et relever le moindre indice. Après des recherches et investigations, une personne a été identifiée à l'aide des empreintes digitales relevées sur le véhicule. Il s'agit de L.H, un repris de justice âgé de 24 ans. Il a reconnu les faits au cours de l'interrogatoire avant de dénoncer son complice, en l'occurrence, L.Y âgé de 25 ans. Une fois leur forfait accompli, ils (les cambrioleurs) dissimulaient les voitures volées dans un garage situé dans un quartier de la ville de Réghaia et appartenant à M.N. Ce dernier était chargé de

désosser les véhicules pour vendre les pièces mécaniques au marché de véhicules de Tidjelabine et la carcasse avec le numéro de châssis au marché de M'sila. Déférés au parquet, deux parmi les mis en cause, L.H et L.Y, ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou et M.N sous contrôle judiciaire. Ils répondront devant le tribunal des chefs d'accusation retenus contre eux, notamment « association de malfaiteurs et vol ».

Ahmed K.

Legata (Boumerdès)

Un fitna avortée de justesse dans une mosquée

Un groupe de « salafistes » a semé la panique durant le mois de ramadhan à la mosquée de Kouidiat El Arais, dans la commune de Legata, contraignant certains parmi les fidèles à accomplir la prière de tarawih loin de leur base, à Zemmouri, Bordj-Menaïel, a-t-on appris d'un citoyen de la localité. Le jeune imam issu de la zaouia Abderrahmane Thaalibi, engagé comme de coutume pour diriger cette prière, a abandonné sa mission pour rejoindre son école afin d'éviter la fitna, a-t-il ajouté. L'imam suppléant, en l'absence

de l'imam en chef, à La Mecque pour accomplir une omra, a été même accusé par ces derniers de détournement. Selon un fidèle, plusieurs tentatives ont été engagées pour porter atteinte à ces derniers mais en vain. Il a fallu l'intervention des sages du village et des jeunes, fidèles à l'imam, pour que le climat de tension entre les deux parties s'apaise et la reprise de la prière de tarawih par un autre récitant du saint Coran. Les prières de l'Aïd et du vendredi ont eu lieu dans le calme.

A.K.